

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



RÉF: 0906-01

Monter un observatoire territorial

> EN BREF

Disposer d'informations fiables et appropriées, maîtrisées et suivies dans le temps à l'échelle de son territoire, est aujourd'hui un préalable incontournable à toute action locale et à toute démarche prospective. Ce module de formation propose de construire les bases d'un dispositif de connaissance et d'information territoriale partagée dans une optique opérationnelle et de pérennité.

THÉMATIQUES

Étapes de créations d'un observatoire - Organisation et administration d'un système d'information territorial- Choix des données, des indicateurs, outils d'analyse.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables, chargés d'études et collaborateurs en poste dans les collectivités territoriales, institutions, cabinets d'études, agences de développement

> PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

- Elaborer un projet d'observatoire, adapté à ses objectifs
- Etablir ses partenariats
- Construire un système d'information territorial
- Trouver les données fiables et utiles pour répondre à ses préoccupations
- Utiliser des paramètres simples pour présenter et analyser efficacement les données
- Créer et calibrer un outil partagé de connaissance du territoire

> INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 13 au 14 mai 2019 - **Durée** : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 350,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

> COORDINATION

Lionel HENRY, Directeur de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, PILOTE 41

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 13 MAI

Introduction

9h00

Présentation de la formations
Recueil des attentes stagiaires

Choix fondamentaux et étapes de la création d'un observatoire :

9h30

Lionel HENRY

Faisabilité,
Rédaction du projet,
Définition des missions, de la structure, des moyens et des compétences.
Positionnement géographique.
Les partenariats à mettre en œuvre.

Organisation et administration d'un système d'information territorial :

14h00

Lionel HENRY

La structuration et la gestion des bases de données,
Modes et gestion de l'actualisation des contenus,
Elaboration des modalités d'utilisation (accessibilité aux données, outils de diffusion et d'information, etc.)

Fin de la journée à 17h30

MARDI 14 MAI

Organisation et administration d'un système d'information territorial : (suite)

9h00

Lionel HENRY

Elaboration des modalités d'utilisation
(accessibilité aux données, outils de diffusion et d'information, etc.)

Choix des données, des indicateurs, outils d'analyse.

14h00

Lionel HENRY

Fin de la session à 17h30